

RC PROFESSIONNELLE  
METIERS DE  
L'INFORMATIQUE

LA TECHNOLOGIE  
**EVOLUE**  
RAPIDEMENT.  
NOUS AUSSI.



  
**HISCOX**

Lorsque l'on travaille dans un secteur qui évolue si rapidement, savoir de quoi le futur sera fait n'est pas simple. Nos garanties vous protégeront si vous devez faire face à une situation inattendue qui pourrait être dommageable pour votre entreprise.

### **Hiscox. Assureur spécialiste**

Notre succès auprès des professionnels de l'informatique tient à notre connaissance approfondie des technologies de l'information. Notre couverture responsabilité civile professionnelle a été développée spécifiquement pour répondre aux besoins de votre activité. En cas de conflits, nos équipes seront à vos côtés pour vous aider. Notre spécificité consiste à tout mettre en œuvre lors d'un litige pour en obtenir le règlement amiable et le désamorcer afin d'en limiter le montant.

### **Valeur ajoutée pour votre activité**

En tant qu'experts spécialistes des professionnels, nous savons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple, flexible et rapide. C'est pourquoi, quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- **une forte culture du service**, dédiée à votre tranquillité d'esprit,
- **des polices d'assurance flexibles**, adaptables aux besoins de votre activité et aux changements que vous jugerez nécessaires, à n'importe quel moment,
- **des souscripteurs experts** dotés de pouvoirs de décision importants qui leurs permettent d'être très réactifs.

## **Philosophie de règlement des sinistres**

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

## Avec Hiscox...

Exercez votre activité en toute sérénité, nous sommes là pour préserver vos relations commerciales.

L'assurance responsabilité civile professionnelle est l'assurance vie de votre entreprise. Le contrat Hiscox permet de vous protéger contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions que vous pourriez commettre dans le cadre de votre activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de votre entreprise face à des risques majeurs.

Hiscox propose des garanties larges **sans sous limites**, notamment en cas de :

- défaut de **performance**
- **transmission** accidentelle de virus
- **perte** et destruction de données
- **violation** des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, logos, marques, images)
- **retards** accidentels dans la prestation
- **dommages** aux biens confiés

## Exemples de sinistres

- Suite au développement d'un site web pour un client, notre assuré a été mis en cause pour l'utilisation d'une image faisant l'objet de droits d'auteur qu'il n'avait pas acquis. Le propriétaire des droits a réclamé des dommages et intérêts que nous avons payés.
- Notre client a fourni un logiciel de gestion des prix de vente pour un grossiste. Le logiciel contenait une erreur qui a affecté tous les prix pratiqués. Quand un de ses clients a constaté les écarts de prix et a porté réclamation pour le préjudice subi, nous avons travaillé tous ensemble pour résoudre le problème et avons réduit d'un tiers le montant du sinistre original.

## Next steps ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les métiers de l'informatique. Pour plus d'information et l'obtention d'un devis, contactez votre assureur-conseil.

## Nous assurons aussi :

- la responsabilité des dirigeants
- les bureaux
- le kidnapping et l'extorsion
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions
- les matériels et équipements



19 rue Louis le Grand 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E [hiscox.info@hiscox.fr](mailto:hiscox.info@hiscox.fr)

[www.hiscox.fr](http://www.hiscox.fr)

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.